
Séance du vendredi 13 janvier 2023

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Représentés	Votants
25	15	4	19

L'an deux mille vingt-trois, le 13 janvier à 9 heures 30 minutes, le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération du GrandSoissons, sous la présidence de Monsieur Alain CREMONT, Président du PETR du Soissonnais et du Valois, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 06 janvier 2023, laquelle convocation a été affichée à la porte du siège du PETR

Convocation en date du
Vendredi 06 janvier 2023

Présents : Jean-Pascal BERSON, Marcel BOMBART, Franck BRIFFAUT, Marina CARETTE, Alain COLPART, Alain CREMONT, Gilles DAVALAN, Alexandre De MONTESQUIOU, Olivier ENGRAND, Marie-Claude LAINE, Loïc LALYS, Hervé MUZART, Ginette PLATRIER, Nicolas REBEROT, Thierry ROUTIER..

Suppléants présents ne prenant pas part au vote : Jérôme AUBERT, Jean-Luc SAMIER.

Procuration : Arnaud BATTEFORT donne pouvoir à Marcel BOMBART, Dominique BONNAUD donne pouvoir à Ginette PLATRIER, Céline LE FRERE donne pouvoir à Alexandre De MONTESQUIOU, Pascal TORDEUX donne pouvoir à Olivier ENGRAND.

Excusés : Arnaud BATTEFORT, Dominique BONNAUD, Yveline DELVAL, Céline LE FRERE, Philippe MONTARON, Pascal TORDEUX.

Ginette PLATRIER a été élue secrétaire de séance.

Rapport N° 03-2023	Délibération n° 03-2023
DELIBERATION POUR LA CREATION D'UN POSTE DE CHARGE(E) DE MISSION ET DE COORDINATION	

Situé en région Hauts-de-France, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Soissonnais et du Valois, fédère une communauté d'agglomération et trois communautés de communes soit 166 communes et plus de 107 000 habitants.

Le PETR porte actuellement plusieurs dispositifs :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) intégrant le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),
- Le programme LEADER 2023-27
- La gouvernance de la politique touristique
- Le label « Territoire d'industrie ».
- Le Contrat de Relance et de Transition Écologique.
- Le Comité de Développement

Pour la bonne réalisation de ses missions, le PETR est une structure émergente qui s'appuie sur des agents des collectivités membres, en plus de son directeur et d'un secrétariat. Pour assurer son développement et entrer en mode projet, le PETR recrute un(e) chargé(e) de mission coordination et administration.

Il est proposé au conseil syndical du PETR du Soissonnais et du Valois de :

Décider de créer un emploi permanent de chargé de mission coordination et administration à temps complet, à raison de 35 heures hebdomadaires.

Préciser que cet emploi peut être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la fonction publique territoriale.

En cas du recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la même catégorie dans les conditions fixées à l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Il doit dans ce cas justifier, au minimum, d'un diplôme de niveau II et d'une expérience significative.

Le traitement est calculé au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade du cadre d'emplois des attachés territoriaux. La rémunération comprend, en outre, les primes et indemnités prévues pour le cadre d'emplois correspondant aux fonctions assurées.

Préciser que les crédits nécessaires seront prévus au Budget Principal 2023.

Préciser que le tableau des effectifs est modifié en conséquence.

Charger et Déléguer Monsieur le Président, ou son représentant, aux fins d'exécution de la présente.

LE BUREAU A PRIS ACTE DES ORIENTATIONS PROPOSEES

Après délibération, le Comité Syndical approuve cette délibération

Vote : 19

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
19	0	0	0

Pour extrait conforme au registre des délibérations*



Alain CREMONT
Président

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Affichage le 02 / 02 / 2023

Transmission le 27 / 01 / 2023

Certifié exécutoire le 27 / 01 / 2023

Ginette PLATRIER
Secrétaire de séance

